

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2016

Membres en exercice : 18

Membres présents : 17

Votants : 17

Date de convocation : 13 janvier 2016

Le vingt-et-un janvier deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Albert MÉCHINEAU, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU adjoints au Maire, Céline GRUAU, Pascal LAURENT Michel DELHOMMEAU, Sophie RICHARD, Rodolphe BORRÉ, Gwladys BRANGER, Nelly DELORT, Blandine PERTHUY, Jean-Pierre DZIOBA, Philippe CHÉNEAU, LAINE Marie-Thérèse.

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Laurence BLANCHARD

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal BOUTON

1- Approbation du compte-rendu du 19 novembre 2015

2- Approbation du compte-rendu du 17 décembre 2015

3- Assainissement : Elections des membres de la commission de Délégation de Service Public

Sont élus membres de la Commission de Délégation de Service Public

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pascal LAURENT	Madame Nelly DELORT
Monsieur Pascal BOUTON	Monsieur André GIRAUD
Monsieur Guy BLANCHARD	Monsieur Michel CHÉREAU

Les membres seront chargés, en outre d'examiner les candidatures et analyser les offres

4- Urbanisme :

- *Convention portage Pampre d'Or*

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter le portage financier de l'Agence Foncière pour la partie bâtie des biens du Pampre d'Or à hauteur de 300 000 €. La commune se porte acquéreur directement de la partie non bâtie pour un montant de 250 000 €

- *Acquisitions de terrains Rue des Forges*

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'acquérir

- la parcelle BI 215 appartenant à Madame CHATELLIER, pour un montant de 30 000 €. Le vendeur se charge de la démolition du bâtiment avant la cession.
- La parcelle BI 1270 appartenant à Madame et Monsieur HEURTEAU pour un montant de 30 000 €

La rédaction des actes est confiée à Maître MENANTEAU

- *Taxe d'aménagement*

Le Conseil Municipal décide de modifier ou compléter le libellé des exonérations de la taxe d'aménagement

- *Demande de l'association du « Pâtis » pour le transfert de la voirie, des réseaux et des espaces verts.*

Le Conseil Municipal décide à la majorité de reprendre la voirie, l'éclairage public. La reprise des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ne pourra intervenir qu'après avoir résolu les désordres existants. Le Conseil décide de ne pas reprendre la gestion des espaces verts.

5- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le centre de gestion relative à l'adhésion au service de médecine préventive.

6- Etang des Tuileries : Convention d'occupation de l'association « Tuileries, Pêche et Loisirs »

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation de l'étang des Tuileries par l'association « Tuileries, Pêche et Loisirs »

7- Finances :

- *demande de subvention l'association ARTISSIMO*

L'association ARTISSIMO, école de musique de notre secteur, fait face à des difficultés financières et sollicite une subvention de 322 € par élève, participation qui serait identique pour toutes les communes du territoire. Aujourd'hui la commune verse une subvention de 92 € par élève mineur et 322 € pour le coordonnateur.

Compte-tenu de la réflexion en cours dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes de la Vallée de Clisson et Sèvre, Maine et Goulaine, et de la prise de compétence culture, le Conseil décide à la majorité de maintenir la subvention actuellement accordée. Une nouvelle décision pourra être prise au vu des résultats de la réflexion.

- *vote des taux d'imposition 2016*

Le Conseil Municipal décide à la majorité de maintenir les taux des contributions pour l'année 2016, à savoir :

Taxe d'Habitation	18.14 %
Taxe sur le Foncier Bâti	18.85 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	41.68 %

- *demande de subvention auprès de la CCVC et du Conseil Régional pour le projet Mairie*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes et de la Région pour le projet de transfert de la Mairie.

- *demande de subvention pour l'entretien des sentiers de randonnée.*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'entretien et des travaux sur les sentiers de randonnée.

Fait à Monnières le 27 janvier 2016

Pour le Maire,
Marie-Jeanne CAILLÉ